

*Vingtième, étant par sa nature, un accroissement à cet impôt onéreux, ne pouvoit être considéré que comme un secours extraordinaire occasionné par la dépenſe de la guerre, & que le Parlement ne pouvoit ſe diſpenſer de ſupplier Sa Maj. de fixer la ceſſation de ces deux ſols pour livre au dernier Décembre 1761, & de diminuer en conſéquence & à proportion l'emprunt indiqué par la Déclaration dont il s'agit. III. Que ſur la troiſième Déclaration, il ſeroit représenté au Roi, que les glorieux ſuccès de ſes armes au commencement de la préſente guerre, donnant lieu d'eſpérer qu'elle ne ſera pas de durée, Sa Maj. ſeroit ſupplier très-humblement de n'avoir pas recours à des impôts plus onéreux à ſes peuples, qu'utiles à ſes Finances.*

Les trois Déclarations dont il eſt queſtion furent données le 7. Juillet. C'eſt une matière aſſez intéreſſante par ce qu'elle occaſionne. En voici la ſuite du détail, de la manière la plus abrégée qu'il nous a été poſſible de le faire.

Le premier d'Août les Gens du Roi s'étant rendus à Compiègne en exécution des ordres de Sa Maj. furent introduits dans ſon Cabinet, où elle leur dit: *Qu'elle étoit ſurpriſe que ſon Parlement n'eut pas encore enrégistré les Déclarations qui lui avoient été adreſſées par ſon ordre le 11. du mois dernier: Que ſon intention étoit qu'il y fût procédé inceſſamment: Qu'elle leur ordonnoit de venir le lendemain au ſoir lui rendre compte de l'exécution de ſes ordres; & qu'au reſte, comme elle deſapprouvoit la conduite de l'Evêque de Troyes, elle avoit donné ſes ordres pour le punir.*

Le 2. ſur le compte qu'ils rendirent de cette répoſe, il fut réſolu qu'on retourneroit vers le Roi pour ſavoir le jour & l'heure qu'il lui plairoit recevoir des remonſtrances arrêtées le 2. Juillet & celles arrêtées le 30. du même mois. La lecture fut faite de ces remonſtrances. On retourna le 3. à Compiègne; & le 4. le rapport fût fait de la répoſe du Roi, conçue en ces termes: *Je n'entendrai parler d'aucune affaire avant que mes Déclarations du 7. Juillet ſoient enrégistrées. C'eſt un objet intéreſſant pour mon ſervice. C'eſt celui pour lequel je vous ai mandés Dimanche, & je ne veux pas qu'il en ſoit traité d'autres par les Députés de mon Parlement. Je recevrai la Députation Jeudi à une heure après-midi. Il ſuffira qu'elle ſoit compoſée du premier Préſident, des deux Préſidens à mortier, de deux*